

Eco-conseiller

RNCP1769 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	343r
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2006

Certificateur(s)

ECO-CONSEIL - INSTITUT EUROPEEN POUR LE CONSEIL EN ENVIRONNEMENT

<http://www.ecoconseil.org>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'éco-conseiller est un généraliste de l'environnement.

Ses principales activités peuvent être regroupées en 3 catégories qui se caractérisent toutes par la transversalité des démarches et par l'implication de l'ensemble des publics concernés :

- réalisation d'études, de diagnostic, d'audit, d'expertise et proposition de plan d'actions dans le domaine de l'environnement et du développement durable,
- montage de projet dans le domaine de l'environnement ou du développement durable, incluant la recherche de partenaires, de financeurs, la mise en oeuvre et la coordination des actions et leur évaluation,
- communication et sensibilisation autour d'un projet environnemental, médiation et résolution de conflit.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées de l'éco-conseiller se déclinent en 4 volets :

- 1 - Connaissances générales ou techniques : connaissances de base en environnement, théorie et outils du développement durable, acteurs de l'environnement et leurs compétences, droit de l'environnement, outils de gestion de l'environnement, techniques de communication et de médiation
- 2 - Savoirs méthodologiques : recherche, synthèse et restitution d'informations, analyse des modes de fonctionnement des structures, des systèmes de prise de décision, analyse transversale, systémique des situations et choix de solutions adaptées, prise de parole en public, argumentation, conduite de réunion, organisation du travail en équipe
- 3 - Savoir-faire professionnels : gestion de projet (élaboration, recherche de partenaires, de financements, coordination, évaluation), conseil, aide à la décision en matière d'environnement, mise en oeuvre d'outils de diagnostic, de gestion de l'environnement, sensibilisation, information, formation de tous les acteurs, médiation environnementale
- 4 - Comportements professionnels : écoute ; adaptation, travail en équipe, en partenariat ; initiative, autonomie ; sens des responsabilités ; rigueur, méthode et organisation ; esprit critique ; éthique, déontologie

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous secteurs dont la fonction publique (fonction publique territoriale, établissements publics), les entreprises de production, les bureaux d'études et de conseil, les organismes consulaires et professionnels, le secteur associatif.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : responsable ou directeur environnement, ingénieur environnement, conseiller environnement ou conseiller technique, chargé de mission environnement ou développement durable, chargé de projet environnement, consultant, expert, chargé de communication, animateur environnement.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

50% de formateurs, 50% de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2006
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ecoconseil.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1769/>